

Communiqué du 15 avril 2008.
Pour diffusion immédiate.

Personnes-ressources :

anglais:

Randy Nason, 506-461-6721

Peggy Gordon, 506-237-1112

bilingue:

Tim Van Hinte, 506-388-5337

Xstrata informe le caucus des mines du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick sur son plan de fermeture

La semaine dernière, le caucus du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick s'est réuni à Bathurst avec Xstrata Zinc inc., pour une séance d'information à propos de son plan de fermeture du site #12 de la mine Brunswick et de la fonderie de Belledune. Cette mine de plomb et de zinc est la plus grande en Amérique du Nord et il est prévu qu'elle fermera ses installations en 2010 à cause de l'épuisement de ses importants dépôts de minéraux dans la région. La fonderie pourrait encore fonctionner pendant plusieurs années après que la mine ferme en diversifiant son exploitation et ses sources de matière première.

Selon Brenda Kelley de Développement durable Bathurst : « Les discussions se sont concentrées sur la durabilité future de la mine, sur les exigences réglementaires que la mine et la fonderie doivent observer durant leur fermeture et sur le processus de consultation publique. Les autres questions soulevées concernaient les observations continues après la fermeture, la vérification et les évaluations par les pairs, les modèles d'évaluation des dangers sanitaires, la surveillance des effluents de la mine après sa fermeture et le nettoyage des zones identifiées comme ayant été affectées par l'exploitation minière. »

Suite à la mise à jour, il y a plusieurs années, des règlements concernant les opérations minières au Canada et au Nouveau-Brunswick, les nouvelles installations minières en déposant leur demande d'exploitation doivent maintenant développer et soumettre leur plan de fermeture en consultation avec les actionnaires. Toutefois, le site de Brunswick Mine #12 a été ouvert il y a près de 50 ans, avant que les nouveaux règlements aient été édictés et c'est ainsi que c'est seulement maintenant que l'on prépare ce plan.

« Le caucus espère de rencontrer les responsables des règlements afin de mieux comprendre leur rôle et leurs responsabilités et aussi pour discuter des changements et des amendements aux règlements sur les mines à la fois du fédéral et de la province, » souligne Randy Nason des Gardiens du bassin versant du lac Grand.

Le caucus des mines du réseau environnemental du Nouveau-Brunswick est un caucus de représentants des citoyens des groupes environnementaux de toutes les régions de la province qui

s'intéressent aux questions minières. Le caucus a été formé l'an dernier et se consacre à améliorer les communications et la coopération entre les groupes intéressés et entre ces derniers et les autres groupes.

- 30 -

Le comité directeur du caucus des mines du RENB est formé par des représentants des organisations suivantes :

Développement durable Bathurst.

Comité des citoyens de Belledune.

Conseil de la conservation du Nouveau-Brunswick.

Les Gardiens du bassin versant du lac Grand.

Le Groupe de développement durable du Pays de Cocagne

Les Sentinelles de la Petitcodiac.